

Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Rapport d'évaluation

Licence Administration économique et sociale (AES)

Université Jean Monnet Saint-Etienne - UJM



Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,1

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Sciences Economiques - Gestion

Établissement déposant : Université Jean Monnet Saint-Etienne - UJM

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence Administration économique et sociale (AES) de l'Université Jean Monnet de Saint-Etienne a pour particularité d'être localisée sur deux sites : l'Institut d'administration des entreprises (IAE) de Saint Etienne sur le campus Tréfilerie et au Centre universitaire Roannais sur le campus de Roanne.

La licence AES accueille principalement des bacheliers généraux ES, S et L avec option mathématiques. La formation a pour objectif de préparer l'accès des étudiants aux masters professionnalisant aux métiers de l'administration publique, territoriale et privée, ainsi que préparer les étudiants aux concours administratifs ou de l'enseignement. Pour répondre à ces objectifs la formation dispense des enseignements pluridisciplinaires, articulés autours des sciences économiques et de gestion, de la sociologie et du droit.

La licence AES s'organise autour d'un tronc commun en première et deuxième année de licence (L1 et L2) dispensé sur les deux sites et propose trois spécialisations en L3 : le parcours Administration et gestion des organisations à Roanne, à Saint-Etienne se rajoutent deux autres parcours : développement sanitaire et social et préparation aux métiers de l'enseignement.

Avis du comité d'experts

La pluridisciplinarité des enseignements de tronc commun est cohérente avec l'objectif de la licence AES de conduire les étudiants vers des masters ou des formations professionnalisantes, la préparation aux concours administratifs, particulièrement ceux relatifs à l'administration territoriale, au management des organisations de santé et aux métiers de l'enseignement. La licence est bien ciblée et la progressivité de l'enseignement est bonne. Les enseignements sont traditionnels, sous forme de cours et travaux dirigés (TD). L'ouverture progressive vers le monde du travail au travers de stages, de dispositifs de soutien à l'élaboration d'un projet professionnel et la spécialisation des parcours en L3 (développement sanitaire et social et préparation aux concours, professorat des écoles) est appréciable.

La licence AES est très bien ancrée dans son territoire, grâce à sa double localisation et un recrutement sur le bassin d'emploi. La formation s'appuie sur quatre laboratoires dont trois labellisés Unités mixtes de recherche par le CNRS et une équipe d'accueil. Le composante de Saint-Etienne est sans doute plus proche des laboratoires (si l'on en juge au volume horaire réalisé par des enseignants-chercheurs, professeurs des universités (PU) et maîtres de conférences (MCF)), et propose davantage une « filière AES » classique qui conduit pour une bonne part à la préparation aux concours. La formation sur le site de Saint-Etienne trouve une place cohérente dans une offre de formations plus disciplinaire, avec des passerelles, aux cotés de licences de *Droits, Sciences économiques et Gestion* ou licences professionnelles. Elle prépare à deux parcours professionnalisants (développement sanitaire et social à Roanne et préparation aux métiers de l'enseignement via un master à Saint-Etienne). La formation attire en L3 des étudiants venant d'autres formations (IUT, etc.) : Le nombre d'étudiants inscris en L3 venant de DUT passe de 6 à 21 entre 2009 et 2013 à Saint-Etienne et de 38 à 98 entre 2009 et 2012 à Roanne. Le positionnement international de la formation reste limité : si la formation a mis en place des partenariats pour l'accueil d'étudiants étrangers, notamment avec la Chine (6 étudiants par promotions), peu d'étudiants locaux bénéficient des échanges ERASMUS (5 étudiants en moyenne).

L'équipe pédagogique comprend de nombreux enseignants-chercheurs, des enseignants du secondaire et des professionnels. L'équipe pédagogique pluridisciplinaire est en adéquation avec la formation. Un certain déséquilibre dans la composition de l'équipe pédagogique est à noter entre les deux sites. Si la proportion d'enseignants-chercheur (75 % du volume horaire), l'ouverture importante et diversifiée aux intervenants extérieurs issus du monde professionnel sont

appréciables pour le site de Saint-Etienne, les enseignements sur le site de Roanne sont principalement réalisés par des enseignants du secondaire. Seulement 12 % du volume horaire est assuré par des enseignants-chercheurs. Plus problématique, les intervenants professionnels se limitent presque exclusivement aux cours de droit. Le pilotage de la formation repose sur l'implication forte de la direction et du conseil de département. Le conseil du département assure le rôle du conseil de perfectionnement en plus de son rôle de gestion de la formation. Aucune précision n'est donnée quant à l'implication des professionnels dans ce conseil. L'autoévaluation repose sur des questionnaires traditionnels, mais l'adhésion des enseignants à ce dispositif reste à obtenir. La démarche qualité revendiquée est de fait sans doute quelque peu exagérée.

Malgré les efforts de l'équipe pédagogique pour aller promouvoir la formation auprès des classes de terminale dans les lycées, la formation n'attire que peu de bacheliers en L1 : si les effectifs en L1 oscillent autours de 120 étudiants sur le site de Saint-Etienne, ils ont triplé sur le site de Roanne entre 2009 et 2013, passant de 76 à 230. Les taux de réussite en L1 sont stables, autour d'un tiers en moyenne pour Saint Etienne et de 20 % pour Roanne. L'abandon en L1 est en baisse à Saint-Etienne (passant de 43 % à 15 % entre 2009 et 2013), mais en hausse à Roanne (passant de 30 % à 60 %). On retrouvera des dynamiques similaires pour les effectifs de L2 et L3 : stables à Saint-Etienne et croissants à Roanne. Les taux de réussite en L3 sont légèrement plus élevés à Saint-Etienne, 81 % en moyenne, contre 73 % à Roanne. On notera une convergence des deux sites dans la proportion de diplômés poursuivant leurs études en master à l'Université Jean Monnet (UJM), 64 % pour Saint-Etienne et 61 % pour Roanne en 2012-2013. Ces proportions étaient respectivement de 65 % et 45 % pour les diplômés de 2009-2010. On regrettera toutefois le manque d'information sur le taux de réussite aux concours de l'enseignement (après un master) et de l'administration qui constituent un des objectifs métiers de la formation. C'est ici un point faible de l'auto-évaluation de la formation.

Éléments spécifiques de la mention

Place de la recherche	La licence AES est bien connectée à la recherche grâce à la participation de nombreux enseignants-chercheurs à l'équipe pédagogique et un adossement à quatre laboratoires : Groupe d'analyse et de théorie economique (GATE) Lyon - St Etienne (Unité mixte de recherche CNRS 5824), Centre max weber (UMR CNRS 5283), Centre de recherches critiques sur le droit (CERCRID - UMR CNRS 5137) et Conception de l'action en situation (COACTIS - équipe d'accueil 4161). L'absence de formation à la recherche n'est pas problématique par rapport aux objectifs de la formation.	
Place de la professionnalisation	L'élaboration d'un guide des compétences permet d'afficher clairement les compétences et connaissances attendues et leur adéquation avec les débouchés de la formation. Des TD de préparation à l'insertion professionnelle, la préparation d'un projet professionnel en L3, comme les trois parcours (AES à St Etienne, développement sanitaire et social et préparation aux métiers de l'enseignement) démontrent la place importante donnée à la professionnalisation, dans la formation. On regrettera toutefois le manque de résultats objectifs sur l'intégration professionnel des diplômés.	
Place des projets et stages	Les étudiants font un stage d'un mois en L3, obligatoire à St Etienne et à Roanne. Cette durée est un peu courte et ne permet pas à l'étudiant de s'immerger dans l'emploi. Une aide à la recherche de stage au travers d'ateliers de rédaction de CV et de lettres de motivation est proposée avec le soutien du Service commun universitaire d'information et d'orientation (SCUIO).	
Place de l'international	La place laissée à l'international reste limitée. Aucun enseignement en langue étrangère, mis à part les cours d'anglais (24 heures de TD/semestre), n'est proposé. L'existence d'accords avec l'Université du Sichuan en Chine et le programme ERASMUS,	

	non spécifique au diplôme, permet l'accueil d'étudiants étrangers. Les effectifs étudiants au départ restent très faibles. Le peu de données disponibles ne permettent pas d'apprécier l'importance de ces échanges. On note l'absence d'un référent pédagogique à l'international.	
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Le dispositif de recrutement passe par l'Application post-bac. Un ensemble de réunions, spécifiques à chaque niveau et organisées à chaque rentrée, permettent la diffusion d'information sur la formation. Un soutien particulier est apporté aux étudiants chinois en français. Le plan réussite en licence est appliqué de manière très active (enseignant référent, TD de méthodologie, enseignements en groupe réduits pour certaines matières). Les passerelles existent pour la réorientation des étudiants vers les BTS, les DUT ou les licences professionnelles et l'accueil dans la formation d'étudiants réorientés.	
Modalités d'enseignement et place du numérique	L'enseignement est en présentiel avec les règles habituelles d'adaptations aux étudiants ayant des contraintes particulières. Les procédures de validation des acquis de l'expérience (VAE) sont possibles, mais peu usitées. Les enseignements sont assurés en français. Si l'anglais fait l'objet d'une attention particulière (24 heures de TD/semestre, autoformation, examens de certification), il n'est pas possible de travailler une deuxième langue. L'ouverture de la formation à l'outil numérique passe par des cours d'informatiques et la possibilité de présenter l'examen du certificat informatique et internet (C2i) traditionnellement proposé en licence. On notera l'utilisation d'un environnement numérique de travail (ENT) permettant la mise à disposition de cours et de TD.	
Evaluation des étudiants	Le dispositif d'évaluation des étudiants est traditionnel : examens finaux et contrôles continus, dont exposés oraux et rapports. Un poids important est donné aux contrôles continus (deux tiers de la note totale). Les règles de compensations au niveau des unités d'enseignement, entre unités d'enseignements d'un même semestre et entre semestres d'une même année sont standards. Les évaluations sont validées par des jurys propres à chaque session d'examens et un jury de diplôme statue sur l'obtention de la licence.	
Suivi de l'acquisition des compétences	Les compétences larges et transversales s'appuient sur une pluridisciplinarité des enseignements (sciences économiques, gestion et comptabilité, sociologie, droit, mathématiques). L'annexe descriptive au diplôme reprend le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO. Il n'est malheureusement pas fait mention d'un livret de l'étudiant, qui devrait être la règle, ou de quelque modalité de suivi en dehors d'un système traditionnel d'évaluation.	
Suivi des diplômés	Un double suivi des diplômés est mis en place, l'un assuré par l'Observatoire de la vie étudiante, l'autre propre à l'IAE. Malgré cela, peu d'information est mise à disposition si ce n'est la poursuite en master à l'Université Jean Monnet. On regrettera notamment l'absence d'information sur la réussite aux concours de la fonction publique auxquels la licence contribue à préparer.	
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Le conseil de département, dont le rôle reste avant tout la gestion de la licence, tient lieu de conseil de perfectionnement. L'autoévaluation repose sur plusieurs questionnaires et une réunion semestrielle. Les questionnaires d'évaluation des enseignements ne recueillent pas une forte approbation des enseignants. Les	

dispositifs de perfectionnement département sont peu détaillés.	
qualité est sans doute optimiste.	

Synthèse de l'évaluation de la formation

Points forts:

- La formation bien pensée propose une approche pluridisciplinaire cohérente.
- Le diplôme est bien ancré sur ses deux territoires, avec des débouchés clairs.
- La professionnalisation est évidente avec une ouverture vers le monde socio-économique dès la L1 et l'accompagnement des étudiants pour l'élaboration de leur projet professionnel.
- L'ouverture vers la Chine est une bonne chose, mais l'international doit être développé.

Points faibles:

- Le suivi des étudiants doit être perfectionné, même si le taux d'abandon est en baisse. On peut s'interroger sur le taux d'échec important, notamment à Roanne. Les données fournies ne permettent pas de comprendre ces chiffres. Il n'est fait aucune mention de dispositifs de suivi des étudiants. Il est problématique de n'avoir aucune information sur le devenir des étudiants diplômés (hors poursuite en master à l'UJM) et surtout concernant la réussite aux concours de recrutement.
- L'équipe pédagogique du site de Roanne manque de diversité : les enseignements assurés par des enseignantschercheurs sont minoritaires (12 % du volume des enseignements) et les interventions de professionnels sans doute trop peu nombreuses pour un parcours professionnalisant.
- L'intégration internationale de la formation reste limitée. L'ouverture vers d'autres pays que la Chine serait souhaitable et ne peut se limiter à l'accueil d'étudiants étrangers. Cette ouverture ne peut se faire sans la nomination d'un responsable aux relations internationales.

Conclusions:

La licence AES propose un ensemble d'enseignements pluridisciplinaire en cohérence avec les objectifs de connaissances et de compétences visés permettant la poursuite d'étude dans des formations professionnalisantes, la préparation aux concours administratifs ou aux métiers de l'enseignement. La formation s'ouvre progressivement sur les milieux socio-économiques et propose un ensemble de dispositifs permettant la construction d'un projet professionnel et son suivi le long de la formation. Si la licence AES répond aux attentes d'une telle formation, elle gagnerait sans doute à s'ouvrir plus à l'international. Une telle ouverture ne peut passer que par un pilotage adapté.

La présence de la formation sur deux sites distincts lui offre un ancrage fort sur son territoire. Cette proximité constitue un atout en termes d'attractivité de la formation comme le montrent les effectifs croissants. Un déséquilibre entre les sites existe dans la diversité des équipes enseignantes : enseignants-chercheurs et intervenants professionnels sont en déficit sur le site Roanne. Si la proximité de la recherche n'est pas vitale pour une formation de type licence AES, le peu d'intervenants professionnels par contre est très préoccupant.

La formation revendique une démarche qualité qui reste quelque peu exagérée. Le pilotage de la formation pourrait être amélioré par une meilleure prise en compte par l'équipe pédagogique des dispositifs de perfectionnement déjà en place, la mise en place d'organes de pilotage spécifiques au suivi des échanges internationaux, d'une part, des procédures de perfectionnement et un meilleur suivi des étudiants, d'autre part.

Si, en moyenne sur la période 2010-2013, 50 % des diplômés de L3 pour Roanne et 71 % pour Saint-Etienne poursuivent en master à l'UJM, on regrettera le manque de chiffre sur le devenir professionnel d'une partie importante

des diplômés ou la poursuite des études hors master à l'UJM. Le comité reconnais l'utilité sociale de la L3, mais s'interroge sur un taux de réussite si faible particulièrement à Roanne.

Observations de l'établissement





Le Président

à

M. Jean-Marc GEIB

Directeur de la section Formations et diplômes

Rapport n° S3LI160009825

Licence mention Administration Economique et Sociale

Monsieur le Directeur de la section des formations,

Je vous remercie pour l'évaluation que vous nous avez fait parvenir. Nous voudrions apporter les précisions et éclaircissements qu'appelle la lecture du rapport du HCERES.

Parmi les points faibles soulevés par l'évaluation relatifs spécifiquement au campus de Roanne, sont mis en évidence :

Le taux d'échec à Roanne, et notamment le nombre d'abandons en première année.

Il convient de préciser les éléments suivants :

- Le campus roannais offre la possibilité aux étudiants inscrits au DUPPS (Diplôme d'Université Préparatoire aux Professions de la Santé) qui le souhaitent de s'inscrire en parallèle en 1ère année de Licence AES en vue de pouvoir accéder (sous conditions) en 2e année de Licence. Cette possibilité, se traduit par un nombre important d'étudiants inscrits en première année de Licence (par exemple, 216 pour 2012-2013 et 230 pour 2013-2014). Sur ces chiffres, plus de la moitié des étudiants préfèrent se concentrer sur la filière santé, et l'autre moitié se présente effectivement aux examens (103 pour 2012-2013 et 126 pour 2013-2014). Si l'on ne prend en compte que le nombre d'étudiants qui se

présentent aux examens, le taux de réussite est de 39% en 2012-2013 et de 34% en 2013-2014. Ces taux sont par conséquent proches des taux de réussite observés sur le campus stéphanois.

- D'autre part, l'accroissement du nombre d'étudiants inscrits en 1ère année de Licence s'explique aussi par la non sélectivité des dossiers d'étudiants qui souhaitent intégrer la Licence AES, contrairement aux autres formations post-bac locales (BTS, DUT). À ce titre, un nombre croissant de bacheliers professionnels s'inscrit aussi dans la formation en vue d'une réorientation l'année suivante. À la rentrée 2015, des efforts seront engagés pour inciter les étudiants à intégrer la formation de type classe passerelle destinée aux titulaires d'un bac professionnel souhaitant se préparer à l'entrée en DUT proposée par les deux IUT de l'établissement.

2. Le dispositif de suivi des étudiants

Dans le cadre de l'accompagnement des étudiants de Licence, l'équipe pédagogique a attribué un enseignant référent aux étudiants de première année, et des entretiens sont réalisés chaque année à l'issue du premier semestre. Par ailleurs, dans la perspective de détecter au plus tôt les étudiants en difficultés, des tests de positionnement (en droit, économie, mathématiques et statistiques) sont réalisés dans le courant du mois d'octobre afin d'orienter les étudiants vers les tuteurs.

3. Les relations internationales

Concernant la faiblesse des échanges internationaux (hormis les flux entrants du partenariat chinois avec SISU), un responsable des relations internationales a été nommé sur le campus roannais à la rentrée 2014, avec pour charge notamment d'informer les étudiants des possibilités d'échanges avec d'autres universités au cours du cursus de Licence.

4. Le stage et la certification du C2I

Il est également important de préciser que le stage est obligatoire en 3ème année de Licence AES à Roanne (contrairement à ce qui est mentionné dans le rapport d'évaluation), ainsi que le passage de la certification C2I. De plus, pour soutenir le développement des stages et l'implication des professionnels dans la formation, un PAST a été recruté à la rentrée 2014. Les évolutions constatées depuis sont très positives.

Nous nous emploierons à apporter des améliorations aux points faibles soulevés dans le rapport et remercions les experts pour leur travail d'analyse. Le rapport du comité alimente d'ores et déjà le processus de construction de la future offre de formation engagé à l'échelle du site.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma sincère considération.